

Durée de la formation :

- Boite manuelle 20 leçons
- Boite automatique 13 leçons

Public concerné,
pré requis :

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée
- Être titulaire de l'E-preuve Théorique Générale depuis moins de cinq ans,
- Être âgé de 18 ans au moins,
- Dans le cas de certains handicaps, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence,
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

Lieux : Nous consulter

Date : Nous consulter

AUTO-ECOLE



PREPARATION AU PERMIS B - VÉHICULE DE TOURISME

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite d'un véhicule des catégories de permis de conduire B

MODALITES PEDAGOGIQUES : Formation en présentiel.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

PROGRAMME/CONTENU

- Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis B construit en relation avec le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC) autour de quatre compétences globales et trente-deux compétences associées :
- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Véhicules adaptés à l'enseignement,
- Simulateur de conduite : Oscar
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

- Evaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences,
- Evaluations de synthèse dans le cadre de la validation des compétences : Bilan de compétence,
- Evaluation finale, sous forme d'un bilan de compétence : Examen blanc
- Evaluation finale : épreuve pratique réalisée par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. L'épreuve pratique dure 32 minutes. Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire,
- Une évaluation de satisfaction est réalisée après l'examen.

SANCTION VISEE

- Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif,
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF

CAP CONDUITE

1 Rambla du Vallespir 66100 perpignan - 04.68.64.93.95 - www.capconduite66.com - capconduite@hotmail.com

SIRET 80113252300037 Agrément n°E1406600110 - Assurance n°53679898

Durée de la formation :

- Boite manuelle 20 leçons
- Boite automatique 13 leçons

**Public concerné,
pré requis :**

CAS 1

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée
- Être titulaire de l'Épreuve Théorique Générale depuis moins de cinq ans,
- Être âgé de 18 ans au moins,
- Dans le cas de certains handicaps, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence,
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

CAS 2

- Après validation, lors de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire, des compétences minimales prévues par l'arrêté mentionné à l'article L. 211-4 par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière

Lieux : Nous consulter

Date : Nous consulter

AUTO-ECOLE



PREPARATION AU PERMIS B EN CONDUITE SUPERVISÉE (CS)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite d'un véhicule des catégories de permis de conduire B

AVERTISSEMENT

- La période d'apprentissage en conduite dite supervisée, prévue à l'article L. 211-4, est encadrée par un accompagnateur titulaire depuis au moins cinq ans sans interruption de la catégorie B du permis de conduire.
- La période d'apprentissage en conduite supervisée commence par un rendez-vous pédagogique préalable entre l'enseignant de la conduite, l'accompagnateur et l'élève conducteur.

MODALITES PEDAGOGIQUES : Formation en présentiel.

PROGRAMME/CONTENU

- Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis B construit en relation avec le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC) autour de quatre compétences globales et trente-deux compétences associées :
- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome,

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

**METHODE ET MOYENS
PEDAGOGIQUES**

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Véhicules adaptés à l'enseignement,
- Simulateur de conduite : Oscar
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF
- Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif

**MODALITES D'EVALUA-
TION DES ACQUIS**

- Evaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences,
- Evaluations de synthèse dans le cadre de la validation des compétences : Bilan de compétence,
- Evaluation finale, sous forme d'un bilan de compétence : Examen blanc
- Evaluation finale : épreuve pratique réalisée par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. L'épreuve pratique dure 32 minutes. Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire,
- Une évaluation de satisfaction est réalisée après l'examen.

CAP CONDUITE

1 Rambla du Vallespir 66100 perpignan - **04.68.64.93.95** - www.capconduite66.com - capconduite@hotmail.com

SIRET 80113252300037 Agrément n°E1406600110 - Assurance n°53679898

Durée de la formation :

- Boîte manuelle 20 leçons
- Boîte automatique 13 leçons

Public concerné,
pré requis :

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée
- Être titulaire de l'E-preuve Théorique Générale depuis moins de cinq ans,
- Être âgé de 15 ans au moins,
- Dans le cas de certains handicaps, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence,
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

Lieux: Nous consulter

Date : Nous consulter

AUTO-ECOLE



PREPARATION AU PERMIS B APPRENTISSAGE ANTICIPE A LA CONDUITE (AAC)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite d'un véhicule des catégories de permis de conduire B

AVERTISSEMENT

Ne peuvent se présenter à l'examen pratique, que les stagiaires qui satisfont aux points suivants :

- Avoir 1 an minimum de conduite accompagnée,
- Avoir conduit plus de 3 000 km,
- Avoir réalisé 2 RDV pédagogiques,
- Avoir 17 ans.

MODALITES PEDAGOGIQUES : Formation en présentiel.

PROGRAMME/CONTENU

- Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis B construit en relation avec le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC) autour de quatre compétences globales et trente-deux compétences associées :
- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome,

SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF
- Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Véhicules adaptés à l'enseignement,
- Simulateur de conduite : Oscar
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

MODALITES D'EVALUA- TION DES ACQUIS

- Evaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences,
- Evaluations de synthèse dans le cadre de la validation des compétences : Bilan de compétence,
- Evaluation finale, sous forme d'un bilan de compétence : Examen blanc
- Evaluation finale : épreuve pratique réalisée par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. L'épreuve pratique dure 32 minutes. Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire,
- Une évaluation de satisfaction est réalisée après l'examen.

CAP CONDUITE

1 Rambla du Vallespir 66100 perpignan - 04.68.64.93.95 - www.capconduite66.com - capconduite@hotmail.com

SIRET 80113252300037 Agrément n°E1406600110 - Assurance n°53679898

**Public concerné,
pré requis :**

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée, muni d'un changement de vitesses manuel,
- Être titulaire du permis B 78, en cours de validité, depuis au moins 3 mois,

**MOYENS
HUMAINS**

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Auto-formation d'Enseigner en cours de validité.

**MODALITES
PEDAGOGI-
QUES :**

Formation en présentiel.

Lieux: Nous consulter

Date : Nous consulter

DUREE DE LA
FORMATION
7 heures.

AUTO-ECOLE



FORMATION B78 VERS B

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite d'un véhicule des catégories de permis de conduire B

AVERTISSEMENT

- Les titulaires de la catégorie B du permis de conduire limité aux véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, pour des raisons médicales, restent soumis à la procédure de régularisation avec expert.
- Formation réalisée par un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, disposant du label de qualité prévu à l'arrêté du 26/02/2018.

PROGRAMME/CONTENU

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques ainsi que des savoirs faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type de véhicule :
- Dans un trafic faible ou nul ou sur simulateur :
 - o Maîtriser et mettre en œuvre le principe de point de patinage et d'embrayage du véhicule
 - o Être en capacité de réaliser un démarrage en cote en toute sécurité ;
- Dans des conditions de circulation variées, (simples et complexes)
- Savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité et adopter les techniques de l'éco conduite
 - o Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

**MODALITES D'EVALUA-
TION DES ACQUIS**

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une validation des acquis.
- Un bilan de la prestation de circulation est réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type de véhicule,
- Une évaluation de satisfaction est réalisée après l'examen.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Véhicules adaptés à l'enseignement,
- Simulateur de conduite : Oscar
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires :
Nous contacter.

SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF
- Le suivi de la formation ne donne le droit de conduire ce type de véhicule que lorsque le stagiaire est en possession du titre de conduite correspondant

CAP CONDUITE

1 Rambla du Vallespir 66100 perpignan - **04.68.64.93.95** - www.capconduite66.com - capconduite@hotmail.com

SIRET 80113252300037 Agrément n°E1406600110 - Assurance n°53679898

**Public concerné,
pré requis :**

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée
- Être âgé d'au moins 15 ans dans le cadre de l'Apprentissage Anticipé de la Conduite et au moins 17 ans dans pour la formule classique,
- Maîtriser la langue Française,
- Être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière de deuxième niveau ou de l'attestation de sécurité routière,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter

Lieux: sur place

Date : sur rendez vous

AUTO-ECOLE



FORMATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET À L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (ETG)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite d'un véhicule des catégories de permis de conduire B

AVERTISSEMENT

- Le candidat ayant obtenu un résultat favorable à l'ETG, conserve le bénéfice de son admissibilité pour cinq épreuves pratiques pour chacune des catégories BI, B, BE, C, D, CE, DE, CI, DI, CIE, DIE et à la condition qu'un délai maximum de cinq ans ne se soit pas écoulé depuis l'obtention de cette admissibilité

PROGRAMME/CONTENU

- Cours préparant à l'ETG :
 - o L : La circulation routière (Signalisation, la vitesse...)
 - o C : Le conducteur (être en état de conduire...)
 - o R : La route (conduire dans des conditions difficiles, sur autoroute...)
 - o U : Les autres usagers de la route
 - o D : Les notions diverses (permis à points, infractions...)
 - o A : Les premiers secours
 - o P : Prendre et quitter son véhicule (s'installer...)
 - o M : La mécanique et les équipements
 - o S : La sécurité du passager et du véhicule
 - o E : L'environnement (choisir son véhicule, être éco-conducteur...)
- Les thèmes de formation liés à l'alcool et stupéfiants, la vitesse, le défaut de port de ceinture de sécurité, les distracteurs, la distances de sécurité, les divers usagers de la route, les classes d'âge, les conditions climatiques... sont abordés dans les différents cours.

MODALITES PEDAGOGIQUES : Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'En-

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation séquentielle,
- Epreuve théorique générale (ETG) réalisée par un opérateur agréé. Le candidat doit répondre correctement à 35 questions sur un total de 40 questions
- Une évaluation de satisfaction est réalisée après l'examen.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Cours collectifs en salle animés par un enseignant abordant plusieurs thématiques programmées,
- Web Formation accessible sur PC, sur Smartphone et sur tablette
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF
- Admissibilité permettant d'être présenté aux épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories BI, B, BE, C, D, CE, DE, CI, DI, CIE, DIE,

CAP CONDUITE

1 Rambla du Vallespir 66100 perpignan - **04.68.64.93.95** - www.capconduite66.com - capconduite@hotmail.com

SIRET 80113252300037 Agrément n°E1406600110 - Assurance n°53679898